

Tribune Libre

Depuis 1989, la participation individuelle à une « Tribune Libre » est un droit acquis à Ste-Anastasie.

C'est donc tout à fait naturellement que nous publions les articles qui nous sont adressés, à la simple condition que le texte soit signé, et qu'il ne comporte pas d'attaques personnelles, politiques ou religieuses, en somme qu'il soit « politiquement correct ».

Monsieur Jean-Claude IMBERT, habitant Rue A. Daudet, nous adresse une tribune, que nous publions très volontiers.

Néanmoins, compte tenu de la diversité des sujets abordés, nous nous efforcerons d'apporter au cas par cas, dans les mois à venir, une réponse et les explications indispensables.

D'ores et déjà cependant, nous remercions M. Imbert de cette participation à la vie locale et donc à sa vitalité.

Attention à l'unanimité

Au-delà des félicitations bien légitimes que mérite le Conseil Municipal pour sa réélection avec plus de 90 % des voix (dont la mienne), je pense qu'il est nécessaire, voire salutaire d'introduire un bémol.

En effet à partir du moment où il y a quasi unanimité, il n'y a pas, de facto, d'opposition. Pas d'opposition = pas de critique.

Pas de critique = pas de concertation. Du coup le Conseil Municipal suit son idée qui n'est certainement pas mauvaise, mais pas forcément toujours la meilleure ;

On en arrive ainsi à une accumulation de « détails » dans la catégorie « peut mieux faire » dont la liste finit par être impressionnante.

Exemples :

Le Parking des Ferrages qui aurait pu être une belle place de village tient plus de la piste de karting que d'autre chose.

Les arbres en ont été goudronnés au ras des troncs et taillés secs. Ils feront peut-être de l'ombre dans dix ans s'ils ne crèvent pas avant. La jardinière centrale ceinturée par du béton gris (pourquoi ?) n'a évidemment pas d'arrosage automatique et donc... pas de plante.

Le jardin d'enfant et le parc de la rivière sont traités comme des bas-côtés de route. On fait propre ! On ne fait certainement pas beau... c'est dommage ! L'herbe n'est pas tondue, elle est charclée ; les arbres sont taillés lorsqu'ils sont en pleine sève. On en coupe pas mal ; on n'en plante jamais ! Un beau cèdre ou un magnolia une fois par an, ce ne serait pas mal ! Même pas un platane !

Pour un village qui participe avec bonheur au concours des villages fleuris on aimerait plus de motivation de la part de la commune.

Et au-delà du cas de Ste-Anastasie, il faudra peut-être un jour que quelqu'un réponde à la question : Pourquoi les particuliers sont-ils tenus de mettre des tuiles sur leurs toits et pas les communes ? (comme le toit de l'école).

Pourquoi deux poids, deux mesures ?

L'exemplarité ne serait-elle plus une vertu Républicaine ? Il est bien évident qu'à ce stade, il ne convient pas d'exacerber la critique. Mais peut-être souhaiter, puisqu'il n'y a pas d'opposition, plus de démocratie participative. C'est en tous les cas le but de cette prise de position qui se veut avant tout amicale.

Jean-Claude IMBERT

PEDICURE PODOLOGUE
Diplômée d'Etat

Soins à domicile sur rendez-vous
Isabelle ESCAX
Ste-Anastasie
Tél.: 04.94.72.25.82

Petites Annonces

- Etudiante donnerait cours de maths, français, anglais,...

☎ : 04.94.72.23.66
06.61.11.50.32

- Donne -canapé cuir fauve .
-évier blanc 1 bac
avec meuble sous évier

☎ : 04.94.72.24.34

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissance

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Manon BECHU, née le 15 juin dernier. Nous présentons à ses parents toutes nos félicitations.

Mariage

Nous avons le plaisir de vous informer du mariage de Monsieur Cyrille HERMITTE et de Mademoiselle Sylvie MANDRILE. célébré le 02 juin dernier. Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

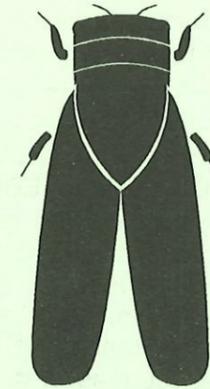


Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

JUIN 2001
n°135



Le mot du maire

« C'est bien dommage que vous ne soyez pas passé hier, parce qu'on aurait sûrement pu vous garder à manger... mais un de ces jours, passez donc prendre l'apéritif ».

Il est bien possible que vous ayez déjà entendu cela quelque part, car la Provence est ainsi faite qu'elle nous accueille vite, souvent avec chaleur et volubilité..., mais d'abord sur le pas de la porte.

Ensuite, pour mériter d'entrer et boire le fameux apéritif, il vous faudra attendre encore un peu.

Savoir ne pas brusquer les choses, se faire accepter et si possible apprécier, cela peut en effet demander un certain temps qui ne saurait s'accommoder de salutations superficielles.

Savoir découvrir que la Provence ce n'est pas seulement le soleil, les cigales et la galéjade, mais aussi des hommes, des femmes et quelques traditions ; cela aussi peut demander un temps qu'alors nous ne regretterons pas.

Mais si, cependant, nous sommes très pressés, ou peu curieux des choses de la vie, disons-nous alors simplement, qu'ici il est toujours possible de bronzer sans état d'âme !

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :
☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 6 et 20 JUILLET ainsi que les 3, 17 et 31 AOUT 2001 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, les jeudis 5 JUILLET et 2 AOUT 2001 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).
Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard : 04.94.07.08.08

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :
♦ Les LUNDIS 30 JUILLET et 27 AOUT 2001
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour le prochain passage de camions vente au parking des Ferrages :

MARDI 24 JUILLET 2001

- Provence Outillage

L'après-midi

MERCREDI 29 AOUT 2001

- Outillage de St-Etienne de 14 H à 19 H

AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

Mme LAURENT sera absente en mairie du lundi 23 juillet au vendredi 3 août inclus. En cas d'urgence, téléphoner au bureau d'accueil de la mairie.

POLICE MUNICIPALE

NOUVEAU NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT NOUVEAU

numéro d'appel : 04.94.37.30.50.
puis numéro donné par le répondeur

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 01 Juillet Dr AZUELOS 04.94.78.32.67
Le 08 Juillet Dr LE MADEC.... 04.94.59.69.52
Les 14/15 Juillet Dr CORBIER. 04.98.05.21.21
Le 22 Juillet Dr ARNAUD..... 04.94.80.26.94
Le 29 Juillet Dr BLAYA 04.98.01.81.35
Le 05 Août .. Dr BRAUN 04.94.33.22.04
Le 12 Août .. Dr FAURE 04.94.78.33.81
Le 15 Août .. Dr CHRESTIAN 04.94.69.78.75
Le 19 Août .. Dr SALAUN 04.98.05.21.21
Le 26 Août .. Dr PONSON 04.94.28.32.89

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 07 Juin 2001)
Eau de Minéralisation moyenne, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

Arts'Tasie

Pour la deuxième année consécutive, « Arts'Tasie » a organisé un concours d'affiches. Le jury de ce concours, présidé par Monsieur le Maire et composé de Mesdames SCOTTO et NADAL de Ste-Anastasia, s'est réuni à la mairie le 12 juin dernier afin de sélectionner le tableau dont l'image décorera l'affiche de l'exposition des peintres qui se tiendra à la salle polyvalente les 15 et 16 septembre prochains.

Parmi tous les tableaux présentés, c'est celui de Madame Thérèse VANDEGINSTE qui a été sélectionné. Toutes nos félicitations à la lauréate.



A cette occasion « Arts'Tasie » remercie Monsieur le Maire et les membres du jury pour avoir bien voulu leur consacrer un peu de leur temps.

Etoile Sportive de Sainte-Anastasia Bilan Saison 2000/2001

L'E.S.S.A., forte de 54 licenciés, a engagé une équipe SENIOR en 2^{ème} Division.

Avec 16 victoires, 3 défaites et 1 match nul, l'équipe se classe 3^{ème} de sa poule et rate d'une place la montée en division supérieure.

L'équipe des -de 13 ans, malgré un faible effectif, termine 5^{ème} sur une poule de 10 clubs.

Quant aux plus jeunes, poussins et débutants, ils ont participé à de nombreux plateaux et aux tournois de ROCBARON et du SPORTING de TOULON avec des résultats en dents de scie.

Une saison s'achève, une autre débute par les inscriptions dans les catégories Seniors, Benjamins, Poussins, Débutants (année 1994).

Contact :

-M. MANISCALCO au 04 94 72 24 50

-Mme HOFFMANN au 04 94 72 28 20

Reprise des entraînements fin août.

L'ATELIER THEATRE de STE-ANASTASIE
Vous présente les :

Mercredi 4 et Jeudi 5 JUILLET
à 21 Heures Salle Polyvalente

le spectacle
MEMOIRE DE TERRE
Sous la direction de Jean-Pierre SAUVET

La vie au village

**Fête de la musique 2001**

Ce fut non seulement la fête de la musique, jeudi 21 juin dans notre salle polyvalente, mais aussi la fête de l'amitié et de l'enthousiasme. Une véritable complicité s'établit, dès le début de la séance, entre artistes, public et organisateurs.

Tous les musiciens et chanteurs qui se sont produits ont recueilli, de la part des assistants ravis, maints applaudissements et ovations, et de nombreux rappels. Citons pour commencer, notre chorale « Chant et Amitié » qui donna immédiatement le ton en associant le public à son dernier chant bien d'actualité ce soir-là : la ballade des gens heureux. Bruno PICAUDE, notre brillant ténor, nous fit découvrir ensuite un autre de ses nombreux talents, celui de chef d'orchestre, avec le chœur qu'il dirigea superbement dans un extrait d'un très bel opéra magnifiquement interprété, malgré sa grande difficulté. Pierre LAURENT joua, au piano, avec virtuosité mais aussi une très grande sensibilité, la « 1^{ère} ballade » de Chopin et termina ainsi en beauté cette première partie. Il accompagna également la plupart des chanteurs, avec beaucoup de finesse.

Bruno continua à transporter le public en débutant la seconde partie par deux extraits bien connus, de « Starmania » pièces remarquables, particulièrement difficiles à chanter. Eric PACHET avec des extraits de Carmen à la flûte, remporta également tous les suffrages et enfin, très attendus, puisque connus depuis leur concert du 8 juin dernier, Béatrice WLODY et Giuseppe BELLUCHI, ont provoqué l'enthousiasme et la joie, l'une avec sa voix de soprano vibrante et sensible, le second avec la puissance extraordinaire et la profondeur de son jeu. Le plus merveilleux, c'est que la joie émanait non seulement du public, mais aussi des artistes qui chantaient ou jouaient, très détendus, avec beaucoup de plaisir. Qu'ils en soient tous remerciés encore une fois.

Le bonheur de vivre dans ce village, l'amitié existant entre ses habitants et leurs amis, c'est vraiment ce qu'exprima, à travers musique, rires et sourires, cette soirée inoubliable.

Concert de jazz

Le 10 juillet, à 21 heures, **Place Saint-Just**, aura lieu un concert de jazz (6 musiciens) par l'orchestre SOPRANO MEETS CLARINET, de St-Raphaël.

« Auto Jadis 83 »

L'amicale « Auto Jadis 83 » organise le Dimanche 1^{er} juillet un pique-nique au Pré de Naple.

A cette occasion, de nombreuses voitures anciennes stationneront sur les bords de l'Issole.

Les organisateurs nous indiquent que le public pourra venir découvrir ces belles automobiles du temps passé.

Secours Populaire

L'Assemblée Générale du comité de Sainte-Anastasia du Secours Populaire Français a eu lieu le 30 Mai dernier à la salle polyvalente en présence de Monsieur le Maire J.P. Morin, des élus : Mmes Laurent et Breton, Mrs Juraver et Sabatier. Mmes Bocquet et Vidal (présidente « des Varois vers les autres ») fidèles à ce rendez-vous, se sont fait excuser.

Joëlle et Janine, de la Direction Fédérale, étaient présentes et ont souligné la bonne gestion financière et le dynamisme de notre comité, et ce, après le rapport financier présenté par M. Bottey, trésorier.

L'intervention du Président, M. Jo Fadda, a porté sur des points essentiels de la vie du comité :

- La mise à disposition, gratuitement, par la municipalité du local parking des Ferrages, a permis la tenue régulière de deux permanences par semaine (mardi et vendredi de 14H30 à 17H).
 - Evolution dans la composition sociale des personnes aidées : moins de jeunes, plus de familles totalisant une vingtaine d'enfants et quelques personnes seules.
 - Autres formes de solidarité :
 - Participation au Téléthron ;
 - Aide financière « Classe Verte » de l'école maternelle -2 000 F.- de Sainte-Anastasia ;
 - Envoi de couvertures au Kosovo ;
 - « Père Noël Verts » 28 colis « douceur » pour enfants et personnes âgées ;
 - Sinistrés de l'Aude 1 000 F. ;
- Participation « Jeunes au stade de France » 1300 F**

Au cours de cette réunion, 1 550 F. ont été collectés pour les sinistrés de la Somme, « arrondis » à 2 000 F. par le Comité.

Jo a insisté sur le fait que notre comité ne pourrait venir en aide aux plus démunis sans l'aide et le soutien de nos généreux donateurs que nous remercions.

Monsieur le Maire a pris la parole pour souligner la complémentarité et la bonne entente entre le S.P.F. et le C.C.A.S. et confirmer que Jo Fadda a été désigné comme représentant au C.C.A.S. ainsi que M. Bottey.

Tous les responsables présents ont unanimement apprécié le travail de tous les bénévoles et les ont remerciés chaleureusement.

A l'unanimité ont été confirmés dans leur fonction :

M. Jo Fadda, Président

M. Bottey, Trésorier

Mme Bouton, Secrétaire

La réunion s'est terminée autour du pot de l'amitié avec une surprise puisque nos boulangers sont arrivés avec un gâteau destiné à Jo pour ses 80 ans. Bon anniversaire, M. le Président !

Le Comité vous informe :

Pas de permanences en Juillet-Août

En cas de besoin, nous contacter au
04.94.72.29.50 ou au 04.94.72.23.99

Avis : nous disposons d'un landau en bon état.



Et Si

vous preniez un enfant cet été ?

Pour des milliers d'enfants en France, être « en vacances » signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres partent. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite...

Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances ?

Si vous voulez... prenez contact avec le S.P.F. 5, Montée Jules Verne Le Mourillon 83000 TOULON
tél : 04.94.41.50.15 Fax : 04.94.03.08.06

Nouvelles du Volley-Ball

Le 9 juin se sont déroulées à Six-fous les finales Volley de l'UFOLEP.

La première concernait les mixtes et la seconde voyait la confrontation sportive entre les SHLITS et STE-ANASTASIE.

Nous remercions chaleureusement M. JURAVER (représentant de la mairie) pour sa présence et par là-même son soutien moral.

Une forte résistance a été opposée mais il faut l'admettre, les gars de la SHLITS étaient les plus forts. Il n'y a pas de honte à perdre contre un adversaire de grande qualité.

Pour notre première participation, nous avons tout de même disputé la finale et leur avons pris un set.



Maintenant chacun va tirer le bilan de sa saison, à savoir si le but qu'il s'était fixé est atteint.

Reste à se tourner vers la saison prochaine. Nous souhaiterions voir arriver du « sang neuf ». Alors, si le volley vous intéresse, venez nous rejoindre.

Il existe une section jeunes pour les 10 - 13 ans, les samedis de 18 H à 19 H 30.

La section adulte, les mercredis de 19 H 30 à 21 H ; pour tout renseignement : 04.94.72.25.20.

W.A.

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 26 juin 2001

Etaient Présents : MMES BOCQUET, BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE, MM. ALLAVENA, ANZERAY, CORBIER, CUENOT, HOFFMANN, ISTRIA, JURAVER, MANA, RAYNAUD, SABATIER, TOSELLO.

Absents Excusés : M. PICAUDE donne procuration à Mme LAURENT, M. LALANDEC donne procuration à M. MORIN.

Sous la présidence de Monsieur MORIN, Maire.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération n°17/2001 en date du 17 mars 2001, il a été procédé à l'élection des délégués de la Commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

En raison de modifications apportées au Statuts du syndicat, le Conseil Municipal est appelé à nommer un second délégué titulaire ainsi que son suppléant.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide d'élire :

-Pour le Syndicat Intercommunal d'Electrification

Siège Social : Forcalqueiret

Titulaires : ISTRIA Alexandre

CUENOT Michel

Suppléants : ANZERAY Claude

JURAVER Aristide

Afin de le représenter au sein du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

CENTRE AERE ADOLESCENTS - CONVENTION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention venant de lui être adressé par la Fédération des Œuvres Laïques du Var pour l'organisation d'un centre aéré pour adolescents, en collaboration avec d'autres communes du canton, durant la période du lundi 2 juillet au vendredi 10 août 2001.

La Commune s'engage :

-à verser à la FOL la somme de 135.00 F. par journée et par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition, décide de prévoir une somme de 40 000.00 F. au compte 6288 « charges à caractère général : autres services » et autorise le Maire à signer cette convention.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU PERIMETRE D'ETUDE - PAYS DE LA PROVENCE VERTE

La loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 offre une nouvelle organisation du territoire autour de la notion de projet.

Cette organisation, notamment le Pays, vise à :

- promouvoir des politiques de développement local durable au sein de territoires associant plus étroitement villes et espaces ruraux ;
- encourager l'intercommunalité de projet ;
- associer les acteurs socio-économiques et associatifs aux choix d'aménagement et de développement du territoire ;
- faciliter l'accès des projets territoriaux aux politiques publiques par la voie contractuelle.

L'organisation de notre territoire en Pays offre de nouvelles perspectives de développement local, s'appuyant sur les financements du volet territorial du contrat de Plan Etat - Région.

Le processus de création d'un Pays relève de l'initiative locale et repose sur une large concertation des acteurs locaux.

Cette condition a amené le Syndicat Mixte d'Etudes et de Développement du Centre Ouest Var à solliciter le Préfet pour une reconnaissance de son territoire en périmètre d'études Pays à l'occasion de son Comité Syndical du 12 janvier 2001, délibération votée à l'unanimité des présents.

Depuis, un dossier de justification du périmètre a été élaboré, dossier qui sera adressé aux instances préfectorales.

Néanmoins, la constitution du Pays doit s'appuyer sur l'adhésion d'un ensemble significatif de communes dès le périmètre d'études.

Une fois ces conditions remplies, la reconnaissance du périmètre d'étude est soumise à l'avis conforme de la Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire (C.R.A.D.T.) ; avec avis simple de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Après avoir consulté le Conseil Général et le Conseil Régional, le Préfet de Région fixe par arrêté le périmètre d'études du Pays.

Un territoire de cohérence :

Les réflexions menées à l'initiative du Syndicat Mixte confirment ce territoire Centre Ouest Var comme une entité marquante au niveau départemental et régional.

Il ressort de ces réflexions des enjeux de développement résultant de la forte attractivité résidentielle qu'exerce ce territoire au regard des agglomérations voisines alors que les permanences rurales tentent de s'affirmer face à un processus de métropolisation croissant.

Dès lors, une volonté commune de conduire et encadrer les mutations s'exprime par :

- le souci d'une meilleure qualité urbaine,
- la préservation du caractère rural de l'espace,
- la diversification des richesses économiques.

Si l'identification commune des enjeux du territoire est acquise, la volonté d'agir collectivement nécessite de définir solidairement les moyens à mettre en œuvre ;

Cette volonté s'est exprimée à l'occasion du Pacte Territorial pour l'Emploi, qui a permis l'amorce d'une participation de la société civile, mais également antérieurement au sein du Syndicat Touristique du Pays de Sainte Baume-Brignoles-Val d'Argens où l'ensemble des communes avait délibéré.

Afin d'avancer dans cette démarche et figurer dans l'arrêté préfectoral du périmètre d'étude, il vous est proposé :

- de solliciter le Préfet de région afin d'inclure le territoire de la commune au périmètre d'étude ;
- de désigner le Syndicat Mixte d'Etudes et de Développement du Centre Ouest Var comme maître d'œuvre de la démarche ;
- d'aider à la mise en œuvre de cette démarche notamment par une participation élargie des acteurs du territoire au Conseil de Développement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au Pays de la Provence Verte et d'inclure la commune au périmètre d'étude ;
- de désigner le Syndicat Mixte d'Etudes et de Développement du Centre Ouest Var en tant que maître-d'œuvre de cette démarche,
- d'aider à la création et la mise en œuvre et l'aboutissement de cette démarche par une participation élargie des acteurs du territoire au Conseil de Développement,

d'entériner le dossier de candidature adressé au Préfet de Région.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Sainte-Anastasia fonctionne depuis 1998

Son activité en progression constante nécessite un équipement ludique et éducatif qui, jusqu'à ce jour, n'a pu être réalisé de manière satisfaisante par la Commune.

Pour ce faire la Commune de Sainte-Anastasia sollicite du Conseil Général du Var une subvention d'équipement et de fonctionnement d'un montant le plus élevée possible correspondant au devis annexé à la présente délibération.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L 2223-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le rapport de l'Adjoint Délégué à la gestion du cimetière communal sur le projet d'agrandissement des installations actuelles ;

Considérant que le cimetière actuel ne peut suffire aux besoins d'une commune de 1 500 habitants et donc que son agrandissement est indispensable ;

Considérant que le terrain acquis pour cet agrandissement a une étendue d'environ 1 282 m², en rapport avec les besoins de la commune ; qu'il est situé dans un lieu élevé en zone ND du P.O.S. approuvé, qu'il est orienté au Nord et qu'il se trouve à plus de 35 mètres des sources et puits les plus rapprochés ; qu'ainsi la contenance totale du cimetière sera portée, par l'association du dit terrain à 40 ares 32 centiares, superficie suffisante pour les besoins constatés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'agrandissement du cimetière ; Cette délibération annule et remplace la délibération n°39/2000 du 25 mai 2000.

DEMANDE DE CONCOURS A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Subdivision de BRIGNOLES pour une mission de conseil et d'assistance occasionnelle.

Vu le décret n°2000.257 du 15 mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisée au profit de tiers par certains services des ministères de l'Équipement et de l'Agriculture , Vu la nouvelle proposition annexe à la demande de concours ;

Le Conseil Municipal, -sollicite le concours de la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT - Subdivision de BRIGNOLES pour assurer la mission de :

-conseil et d'assistance occasionnelle. concernant le choix d'un coordonnateur et constatation de ses prestations pendant la réalisation des travaux de création d'un trottoir le long de la RD 15.

Les caractéristiques de la mission sont définies en annexe à la présente délibération.

-autorise le représentant légal à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget.

Le Conseil Municipal sera informé des décisions prises.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°03/2001 en date du 16 février 2001.

Les Boucles de l'Issole 2001

Le dimanche 8 juillet 2001 aura lieu la traditionnelle course hors stade « les boucles de l'Issole » 11Km500 en 2 boucles.

Course pédestre comptant pour le challenge départemental des courses hors stade, ouverte à tous et toutes à partir de la catégorie cadet (1985).

Les inscriptions sont prises en mairie jusqu'au 6 juillet, à Intersport Brignoles ou sur place à partir de 7H avec photocopie licence sportive ou certificat médical de moins d'un an (conformément à la loi de mars 1998). Récompenses prévues pour les trois premiers de Ste-Anastasia.

Le départ sera donné par M. Morin à 9H du parking des Ferrages pour emprunter les rues et chemins du village :

Rue Notre Dame, des Vendanges, du Pont Vieux, chemin de la Rouquette, du Saragan, des Mollières, du Gaou de Vie, 2^{ème} boucle pour arriver au parking des Ferrages.

A partir de 10H45 aura lieu la course des jeunes : écoles d'Athlétisme et poussins sur 1 Km, benjamins et minimes sur environ 3 Km. Renseignements et inscriptions à la mairie ou sur place. Récompenses pour tous et toutes.

Le président de l'A.S.L. est responsable de la sécurité de cette organisation sportive.

Par autorisation de la Sous-Préfecture de Brignoles et appuyé par arrêté Municipal :

La circulation de 8H30 à la fin de l'épreuve sera limitée et interdite au centre du village, les bénévoles signaleurs de l'itinéraire feront respecter les dispositions de la circulation au passage des coureurs. La gêne ne devrait pas être considérable et nous vous remercions par avance de votre coopération.

Nous demandons aux riverains propriétaires de chiens de les maintenir dans leur enceinte de 8H30 à 10H30 afin d'éviter tout accident.

En espérant faire de cette animation sportive une grande fête de la course à pied, tous comptons sur tous et toutes pour venir encourager et applaudir les coureurs.

Merci à tous.

Les responsables P. LEPREUX et A. DARDOUILLET

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie vivement les familles MANDRILE et HERMITTE pour leur don de 500 F. à l'occasion du mariage de leurs enfants ainsi que les généreux donateurs, lors de la dernière foire à la Brocante, pour leur don de 200 F..



L'Association Bouliste communique :

Samedi 30 Juin : J.P 2 x 2 choisis 4000 F Prix du Conseil Général sous le contrôle du Comité Départemental du Var Tirage 14 H 30

Dimanche 01 juillet : Reprise A g h J. P.

Dimanche 01 juillet : Pétanque 1 H 1 F 600 F Ass Bouliste Tirage 15 H

VENDREDI 06 Juillet : Mixte 2 H 1 F 600 F BAR DES AMIS 21 H 30

Dimanche 08 juillet : 2 x 2 choisis 600 F Ass Bouliste Tirage 15 H

Vendredi 13 juillet : Mixte 2 H 1 F 600 F Bar des Amis Tirage 21 H 30

Samedi 14 juillet : 2 x 2 choisis 600 F Ass Bouliste Tirage 15 H

Dimanche 15 Juillet : Mêlée des mêlées 600 F Ass Bouliste Tirage 15 H

FETE DE LA ST JUST Semaine bouliste

Vendredi 20 juillet : mixte 2 H 1 F 1000 F BAR DES AMIS tirage 21 H 30

Samedi 21 juillet : 2 x 2 choisis 1500 F Comité des Fêtes tirage 15 H

Dimanche 22 juillet : Concours Enfants - 12 ans / - 14 ans inscriptions 9 Heures 30 Place de la Gare

Dimanche 22 juillet : J.P. 3 x 3 choisis 1500 F artisans commerçants tirage 15 H

Lundi 23 juillet : reprise J.P. à 09 H

Lundi 23 juillet : 3 x 3 choisis 1500 F Comité des Fêtes tirage 15 H

Mardi 24 juillet : Comité des Fêtes Aioli mêlée Tirage 15 H 30

Mercredi 25 juillet : 1 H 1 F 1 enfant (- 12 ans) 1000 F Sté ARL tirage 15 H

Jeudi 26 juillet : J.P. Tête à tête 500 F Didier DEBONO tirage 15 H

Vendredi 27 juillet : pétanque tête à tête 500 F Ass. Bouliste tirage 15 H

Vendredi 10 août : mixte 2 H 1 F 600 f BAR DES AMIS 21 H 30

Dimanche 12 août : 2 x2 choisis BAR DES AMIS 4000 F Tirage 14 H 30 sous le contrôle du Comité Départemental du Var

Mercredi 15 août : Comité des Fêtes méchoui mêlée tirage 15 H 30

Vendredi 17 août : Mixte 2 H 1 F 600 F BAR DES AMIS tirage 21 H 30

Dimanche 19 août : 2 x 2 choisis 600 F Bouliste tirage 15 H

Vendredi 24 août : mixte 2 H 1 F 600 F Ass. BAR DES AMIS tirage 21 H 30

Dimanche 26 août : mêlée des mêlées 600 F Ass. Bouliste tirage 15 H

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE : LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE

MODE DE DEVOLUTION : PROCEDURE DE MARCHÉ NEGOCIE

Monsieur le Maire expose à au Conseil Municipal qu'il convient d'assurer le service de restauration scolaire. L'estimation des prestations ne dépassant pas la somme de 700 000 F., il convient de procéder à la dévolution des prestations sous marché négocié, avec mise en concurrence préalable conformément à l'article 104.10 du Code des Marchés Publics ; Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer cette procédure et signer tout document.

€ Attention aux arnaques à l'euro !

Le Groupement du Var de la « la gendarmerie gendarmerie nationale communique : met en garde contre des individus, se présentant employés de mairie, qui démarchent à domicile pour échanger des billets de 1 000 euros, contre la somme correspondante en francs. Il est rappelé que les billets de 1 000 euros n'existent pas. Par ailleurs, seuls les établissements bancaires, de la Poste et du Trésor Public, seront habilités à procéder à l'échange de la monnaie.

En conséquence, toute transaction proposée à domicile, à fortiori par des inconnus, doit être immédiatement signalée à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police compétents, en composant le 17 ».

A propos du restaurant scolaire

La cantine scolaire souffre de façon progressive mais irrégulière d'un problème de sureffectif dépassant une proportion raisonnable de la population scolaire.

A plusieurs reprises cette situation a été évoquée en conseil d'école par l'A.P.E.S.A..

Au cours de cette année scolaire, une réflexion a été poursuivie et il semble aujourd'hui que la seule solution consisterait en une limitation plus stricte des possibilités d'inscription.

Comme cela se fait dans de nombreuses communes, une priorité pourrait être donnée aux enfants dont les deux parents travaillent.

Les inscriptions aléatoires pourraient également être mieux définies, de façon à être programmées (en dehors des cas de force majeure).

Quoi qu'il en soit, en fonction des effectifs à la rentrée, une concertation rapide sera menée dès septembre.

Attention au feu

Cette année, après la tempête de neige, il est peu de dire qu'en forêt varoise, il n'y a matière à brûler ! Pourtant, la seule différence avec les années précédentes –disent les pompiers- c'est qu'aujourd'hui, la biomasse est au sol, alors qu'en janvier elle était encore au sommet des arbres.

A certains qui s'inquièteraient naïvement du risque ainsi constitué par cette fameuse biomasse constituée de branchages enchevêtrés au sol, les mêmes spécialistes font doctement remarquer « qu'au sol ou en l'air tout cela n'a pas changé de volume et qu'il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter »

Soyons-en donc convaincus, quitte à prendre tout de même, cette année plus encore, de bonnes précautions : c'est à dire , ne pas aller trop en forêt par temps de Mistral et n'user du feu qu'avec de multiples précautions.

Enfin, à titre d'ultime précaution domestique et bien que l'on ne puisse plus incinérer les végétaux, il est encore temps d'inspecter minutieusement une dernière fois les abords de nos habitations en réfléchissant à ce qui pourrait se passer, si d'aventure la forêt brûlait selon un cycle assez inéluctable.

Révision scolaire dans le Var

Soutien scolaire + sport (V.T.T.)

Au cours de l'été 2001, pour la quatrième fois, trente cinq jeunes gens des collèges (4^{ème} et 3^{ème}) et lycées (2nd et 1^{ère}) pourront suivre un stage de révision scolaire dans une formule originale et sympathique : un camp itinérant.

Du 12 au 26 août 2001, ce groupe d'adolescents parcourra 200 km environ et traversera une dizaine de communes. Dans chacune d'elles, une halte de deux jours sera effectuée pour découvrir le village et ses centres d'intérêts culturels, sportifs, ou tout simplement son patrimoine, mais surtout pour suivre journallement trois heures de cours (mathématiques, français, anglais).

Ce stage itinérant **en pension complète** implique d'avoir un **VTT en bon état**, de posséder une bonne aptitude à **l'effort physique** (en moyenne 20 km/jour par les chemins VTT enregistrés sur les guides touristiques).

Les réservations sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Elles se font uniquement par correspondance.

Pour tout renseignement, s'adresser par téléphone de 9 H à 12 H les jours ouvrables au n°vert :0800 858 444 (appel gratuit) ou s'adresser dans un premier temps à la mairie (Mme Laurent).

Ramassage des chiens en état de divagation

En application de la réglementation en vigueur exposée dans les précédents bulletins, le service fourrière conventionné par la commune procédera dorénavant à un ramassage hebdomadaire inopiné des chiens errants.

Nous rappelons qu'aucune intervention municipale n'est susceptible d'interrompre un processus déjà engagé.

A vos poubelles !

Il y a quelques semaines, nous n'en avons pas cru nos yeux.

Appelés en catastrophe place de la gare par les employés du syndicat de collecte des ordures ménagères, nous avons découvert, stupéfaits un tableau que nous n'aurions pu imaginer : un sac poubelle noir éventré par le mécanisme de la benne à ordures, et le personnel éclaboussé par des déjections humaines (très identifiables et odorantes).

Après un rapide examen, nous avons appris que cela n'était pas exceptionnel, particulièrement pour le container de la Place de la Gare.

Quant à la provenance du dit sac, il semble qu'elle soit des plus simples : la location ou la mise à disposition de caravanes dans les jardins des habitations devenant assez courante, il faut bien, à défaut de raccordement à une fosse septique ou au réseau d'assainissement, assurer l'évacuation de leur WC.

Aussi, à défaut d'autres investigations, souvent difficiles, nous remercions d'avance le livreur de ce type de déchets ménagers de bien vouloir étudier d'autres solutions à ces problèmes locatifs.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Débroussaillage et éparage sur les bas côtés des chemins.
- Nids de poule.
- Abattage place de la Gare d'un platane mangé par les termites et constituant un danger public.
- Achèvement des travaux d'arrosage automatique du stade de foot-ball – Essais.
- Restauration de l'abri de l'espace récréatif.
- Réparation de la toiture de l'ancien lavoir.
- Préparation du « Village Fleuri » en vue du passage de la Commission Départementale.
- Installation de 5 espaliers dans la salle polyvalente, ce qui porte leur nombre à 10.
- Réparation de la ventilation mécanique contrôlée de la salle polyvalente.
- Elagage des branches cassées consécutivement aux chutes de neige ;
- Réparation de la passerelle des Vignarets : main-courante des escaliers, câbles de sécurité.

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

MISSION : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté

1 – Vous êtes retraité

2 – Vous désirez une personne à votre domicile pour vous aider à accomplir des tâches quotidiennes devenues pénibles...

Contactez-nous à : l'ADAFMI

16 Avenue Dréo BP 46 83171 BRIGNOLES

Tél. : 04.94.69.44.86 Fax : 04.94.69.42.48

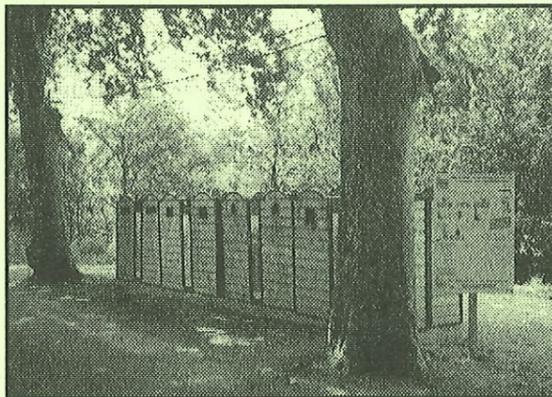
Pas de bulletin en juillet

Comme chaque année, la parution de ce bulletin mensuel sera interrompue en JUILLET. Vous recevrez donc le n°136 vers le 25 Août, vous y trouverez en particulier des informations à jour concernant la rentrée scolaire.

Centre Aéré (C.L.S.H.)

Cette année le centre aéré fonctionnera dans les locaux scolaires des Horts.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'accueil de la Mairie 04.94.69.64.40..



- Déplacement des colonnes du tri-sélectif du fait de réclamations du voisinage.
- Préparation des festivités : podium, tables, chaises...
- Achèvement des travaux d'installation, Rue des Aires, du relais de téléphonie mobile. Sa mise en service est prévue fin juin.
- Mise en place de panneaux de limitation de vitesse.
- Réparation de la clôture de l'espace récréatif.

La vie associative

Club des Cigales

Le **dimanche 22 Juillet**, nous fêterons Saint-Just, patron de notre village. En cette occasion, les « Cigales » se feront un plaisir de vous accueillir à la Salle Polyvalente, de 10 H à 19 H, pour soumettre à votre appréciation l'ensemble de leurs travaux réalisés, en atelier, sur l'année.

En fin d'après-midi, la traditionnelle tombola offrira à chacun la possibilité de gagner l'un des 15 lots proposés. Nous souhaitons votre amicale visite.



STE-ANASTASIE

SAMEDI 21 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ A partir de 13 H
TENNIS BALLON Adultes et enfants
Responsable Philippe MANISCALCO
☎ : 04.94.72.24.50 Inscriptions sur place
- ◆ 15 H PETANQUE 2x2 choisis Comité des Fêtes
- ◆ 21 H 45 RETRAITE AUX FLAMBEAUX.....
de la Mairie à la Gare, avec les MAJORETTES DE
FORCALQUEIRET et les Cavaliers de l'Issole
- ◆ 22 H 30 BAL PUBLIC avec l'orchestre « SUCCES »

DIMANCHE 22 JUILLET

Eglise de Sainte-Anastasie

- ◆ 10 H 30 MESSE DE LA SAINT-JUST
Salle Polyvalente
- ◆ de 10 H à 19 H EXPOSITION « DES CIGALES »
Place de la Gare
- ◆ 09 H 30 PETANQUE Concours Enfants -12 ans /-14 ans
Inscriptions sur place
- ◆ 9 H 30 TOURNOI DE VOLLEY BALL
Responsable Aimé WICKER ☎ : 04.94.72.25.20
Inscriptions sur place à partir de 9 H
- ◆ 11 H 30 **APERITIF PUBLIC** Offert par la
Municipalité aux habitants du village, aux
associations et aux vacanciers.
- ◆ 15 H. JEU PROVENÇAL 3x3 Choisis artisans et
commerçants.
- ◆ 22 H BAL avec l'orchestre « PYRANAS »

VENDREDI 20 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 21 H 30 PETANQUE Mixte 2H + 1F
BAR DES AMIS



LUNDI 23 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 9 H JEU PROVENÇAL suite
- ◆ 15 H BOULES 3x3 Choisis Comité
des Fêtes
- ◆ 16 H JEUX D'ENFANTS (course en
sacs etc...) nombreuses récompenses
- ◆ 21 H 30 SPECTACLE BRESILIEN
suivi d'un BAL avec la Discothèque
« TROPIC MUSIC ».

MARDI 24 JUILLET

Place de la Gare

- ◆ 13 H. AÏOLI Monstre Adultes 95 F. enfants de 10 à 16 ans 50 F..
Gratuit pour les moins de 10 ans (mais les inscrire).
Inscriptions chez les commerçants du 10/07 au 21/07/2001.
- ◆ 15 H 30 PETANQUE MÊLEE
- ◆ 20 H 30 PATES AU PISTOU
- ◆ 22 H BAL de clôture avec la Discothèque « JEAN-MAX et ses claviers »



FETE FORAINE

Organisateur : Comité des Fêtes Siège Social : Mairie 83136 Ste-Anastasie/Issole

☎ : 04.94.72.26.59 ou 06.78.05.29.42

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.

L'abus d'alcool est dangereux... -Service d'ordre assuré-



ETE 2001 A STE-ANASTASIE !

Dimanche 1 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
1H + 1F

Mercredi 4 et Jeudi 5 JUILLET :

- ◆ 21 H *Salle Polyvalente* ATELIER THEATRE
Spectacle « MEMOIRE DE TERRE »

Vendredi 6 JUILLET :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 H + 1 F *Bar des Amis*

Dimanche 8 JUILLET :

- ◆ 9 H BOUCLES DE L'ISOLE
- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Mardi 10 JUILLET :

- ◆ 21 H *Place St Just* CONCERT DE JAZZ avec
l'Orchestre Soprano Meets Clarinet

Vendredi 13 JUILLET :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 H + 1 F *Bar des Amis*

Samedi 14 JUILLET :

- Place de la Gare*
- ◆ 15 H PETANQUE 2x2 choisis
Place St Just
- ◆ 11 H 15 ANCHOÏADE
Avec la participation de la chorale
« Chant et Amitié » (12H)
- ◆ 16 H JEUX D'ENFANTS et CONCOURS DE
CHANT ET D'ORCHESTRES AMATEURS
- ◆ 22 H BAL PUBLIC avec la Discothèque
« L.S.T. »

Dimanche 15 JUILLET :

- ◆ 15 H PETANQUE Mêlée des Mêlées

Du 20 au 24 JUILLET

- ◆ FETE DE LA ST-JUST (voir au verso)

Mercredi 25 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
1 Homme, 1 Femme, 1 Enfant (- de 12 ans) Sté
A.R.L.

Jeudi 26 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* JEU PROVENCAL
Tête à Tête Didier DEBONO

Vendredi 27 JUILLET :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Tête à Tête

Vendredi 10 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme *Bar des Amis*

Mardi 14 AOUT :

- Place de la Gare*
- ◆ 22 H BAL avec l'Orchestre « ZIGOMATIC »

Mercredi 15 AOUT :

- Place de la Gare*
- ◆ 13 H MECHOUÏ
- ◆ 15 H 30 PETANQUE Mêlée
- ◆ 20 H MACARONADE
- ◆ 22 H BAL de clôture de saison avec la
Discothèque « MUSIC SHOW »

Vendredi 17 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme *Bar des Amis*

Dimanche 19 AOUT :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Vendredi 24 AOUT :

- ◆ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme *Bar des Amis*

Dimanche 26 AOUT :

- ◆ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Mêlée des mêlées

Et maintenant la fête est finie... Nous remercions tous ceux qui nous ont fait l'amitié de leur présence et leur donnons rendez-vous pour l'été 2002 à Ste-Anastasie.